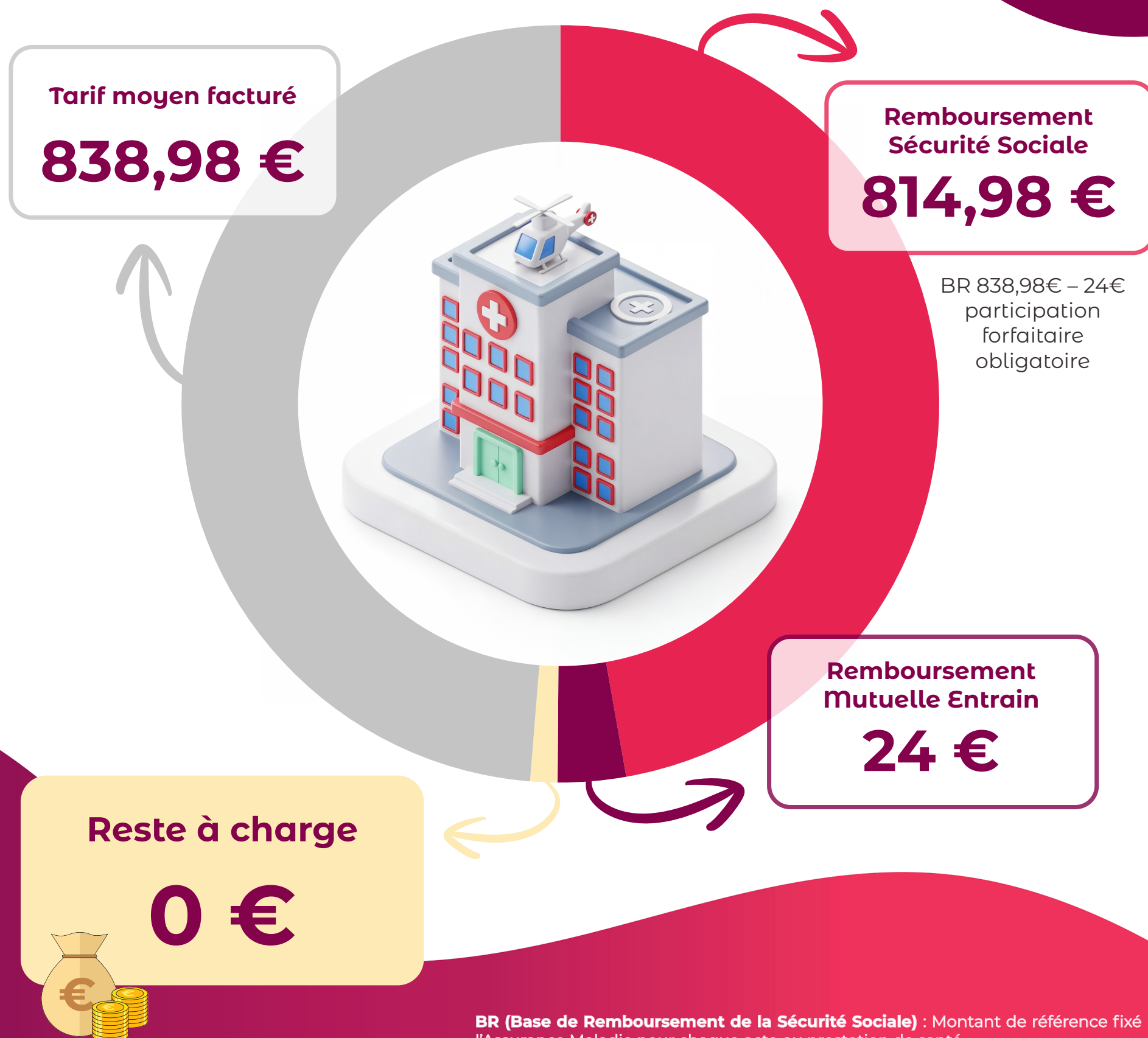


# CLASSIQUE

## Exemples de remboursements Formule 1

# Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?

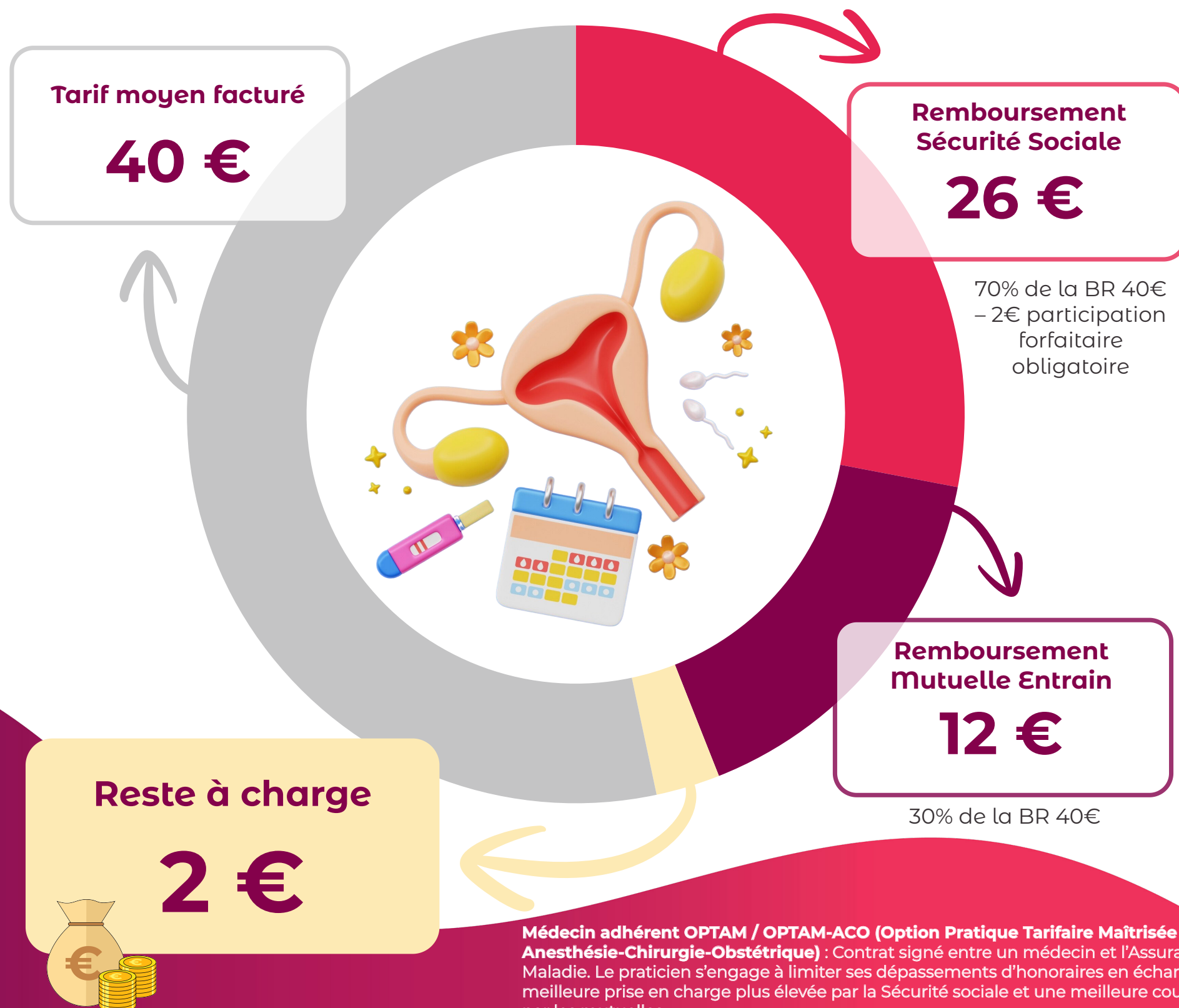


**BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale)** : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte  
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien  
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO\***



**Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique)** : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

**Secteur 1** : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte  
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien  
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

**66 €**

Remboursement  
Sécurité Sociale

**14,10 €**

70% de la BR 23€ – 2€  
participation forfaitaire  
obligatoire

Remboursement  
Mutuelle Entrain

**6,90 €**

30% de la BR 23€

Reste à charge

**45 €**



**Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique)** : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

**Secteur 2** : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

**950 €**

Remboursement  
Sécurité Sociale

**240 €**

60% de BR 400€

Remboursement  
Mutuelle Entrain

**710 €**

Équipement 100% santé  
intégralement pris en charge

Reste à charge

**0 €**



**100% Santé** : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

**BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale)** : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous vous optez pour un équipement hors 100% santé

Tarif moyen  
**1515 €**

Remboursement  
Sécurité Sociale

**240 €**

60% de BR 400€

Remboursement  
Mutuelle Entrain

**210 €**

Forfait de remboursement  
jusqu'à 450€ par oreille, soit :  
450 € - 240 € (déjà remboursé  
par la Sécu)

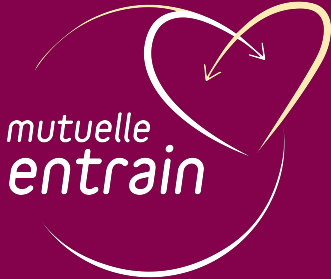
Reste à charge

**1065 €**

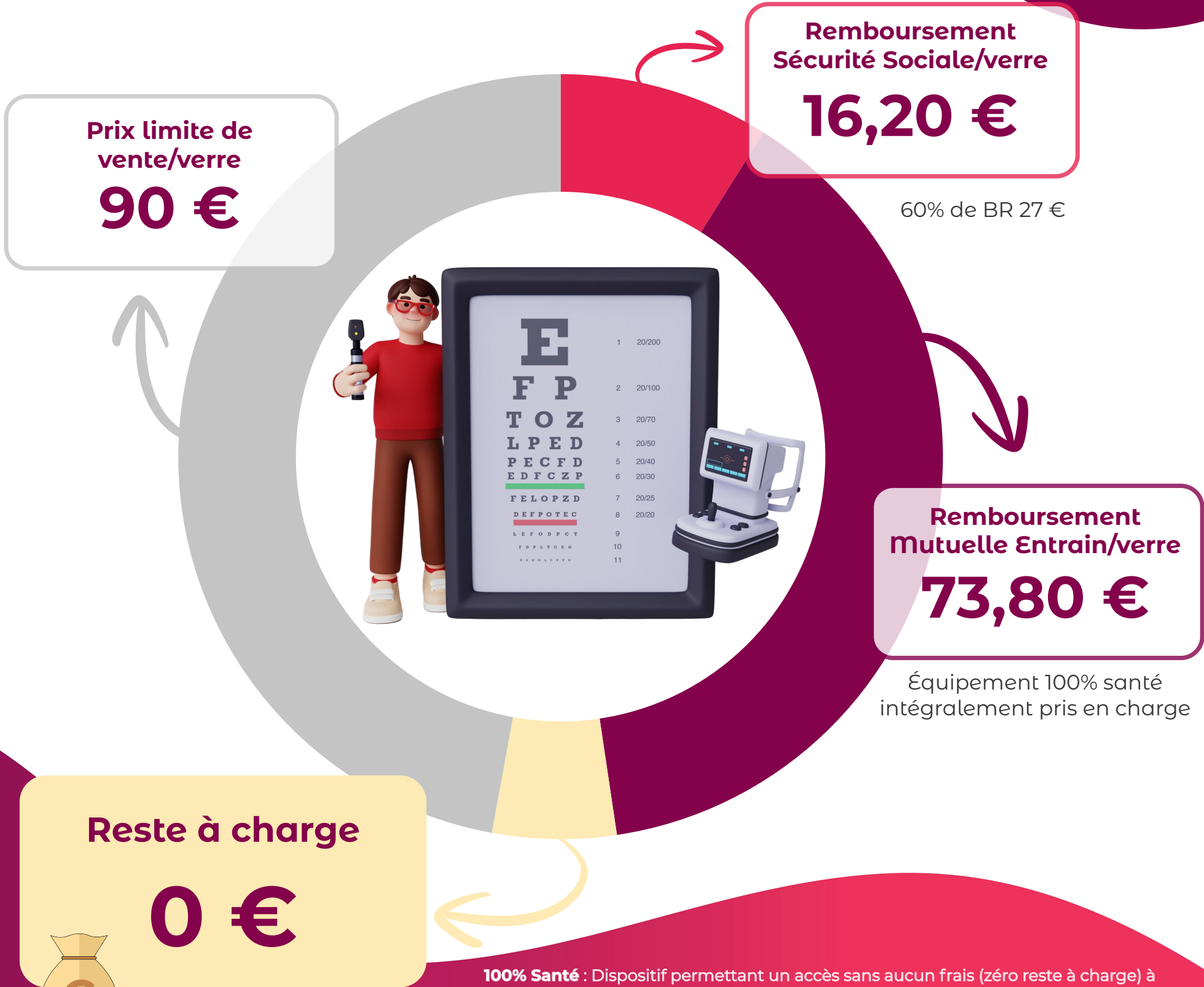


**Forfait de remboursement** : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

# Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement 100% santé



**100% Santé** : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

**BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale)** : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent  
des **verres progressifs** de lunette ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen/verre

**246 €**



Remboursement  
Sécurité Sociale /verre

**0,03 €**

60% de BR 0,05 €

Remboursement  
Mutuelle Entrain/verre

**0,02 €**

30% de BR 0,05 € / verre

Reste à charge/verre

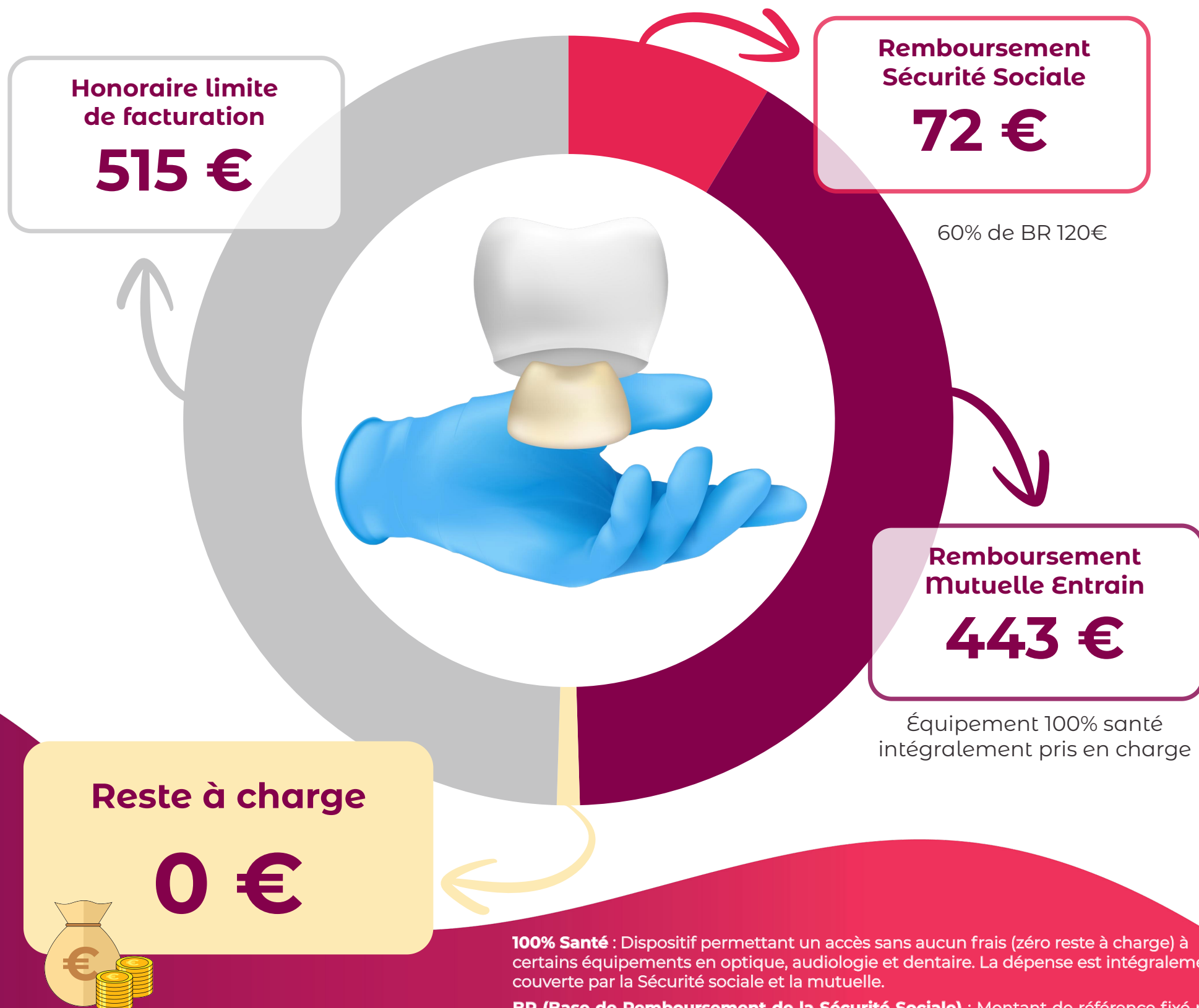
**245,95 €**



**Forfait de remboursement** : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent  
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement 100% santé



**100% Santé** : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

**BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale)** : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent  
des **prothèses dentaires** ?

Pour un équipement hors 100% santé



Prix moyen

**561,99 €**

Remboursement  
Sécurité Sociale

**72 €**

60% de BR 120€

Remboursement  
Mutuelle Entrain

**48 €**

40% de BR 120€

Reste à charge

**441,99 €**



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait  
**médecine douce chez un professionnel  
avec diplôme d'état**



Acupuncteur

Diététicien

Ostéopathe

Pédicure

Étiopathe

Podologue

Chiropracteur

Homéopathe

Forfait annuel

**20 €**

